



N°659

COMMISSION
TOUS LES LIEUX D'AFFECTATION

CONCOURS INTERNES

Prorogation de la validité des listes d'aptitude

IL est porté à La connaissance du personnel que L'Autorité investie du pouvoir de nomination a décidé de proroger jusqu'au 31 décembre 1991 La validité des Listes d'aptitude des concours internes de réserve :

COM/A/2/87 ; Concours interne LA vers A

COM/A/3/87 : Concours interne LA3 vers A3

COM/A/8/88 : Concours interne pour agents temporaires A

COM/B/2/82 : Concours passage de catégorie B vers A/
assistants-adjoints

COM/B/7/88 : Concours passage de catégorie C vers B

COM/B/9/88 : Concours interne pour agents temporaires B

- COM/C/1/82 ; Commis-adjoints (organisation et contrôle groupe chauffeur)
- COM/C/7/84 : dactylographes
- COM/C/12/84 ; commis-adjoints (travaux de bureau et dactylographe)
- COM/C/2/85 ; chef de cuisine/maître d'hôtel
- COM/C/3/85 ; commis-adjoints (électricité, thermie, hydro-sanitaire second-oeuvre)
- COM/C/2/86 : commis-adjoints, photographe, photographeur, photo-compositeur, offsetiste, brocheur
- COM/C/5/87 : standardistes-adjoints
- COM/C/10/88 : secrétaire C3/C2
dactylographe C5/C4
- COM/D/6/85 : opérations s/machines automatiques/stockage/
emballage/ huissiers
- COM/D/4/87 ; opérations s/machines automatiques/stockage/
emballage/huissiers